



avec
**Rémi
Cardon**

Conseiller municipal délégué
de la ville de Camon

Madame, Monsieur,

Le Sénat a la vocation d'assurer la représentation des collectivités territoriales de la République.

Le 27 septembre prochain, il vous reviendra de choisir vos trois représentants pour six ans.

C'est tout le sens de ma candidature, vous proposer une **voix nouvelle alliant renouvellement et expérience** pour vous représenter et vous soutenir dans la réussite de vos mandats locaux.

Je veux être le Sénateur qui vous accompagne, qui facilite la construction et la réalisation de vos projets. Avec mon équipe nous serons présents sur le territoire à vos côtés pour appuyer vos démarches, servir de relais avec les bons interlocuteurs, trouver avec vous les bons outils et les bonnes méthodes pour concrétiser votre action.

Avec le soutien de Christian MANABLE, sénateur de 2014 à 2020, et avec mes colistiers, issus de l'ensemble de notre territoire, nous partageons une vision commune pour l'avenir de la Somme.

D'abord, en revendiquant **une nouvelle étape de décentralisation** contractuelle entre l'Etat et les communes, basée sur la garantie des ressources et sur la confiance.

Ensuite sur un nouvel élan pour l'aménagement du territoire qui combatte fortement les inégalités territoriales et géographiques et fasse du développement concerté le cœur de ses objectifs avec pour priorité la disparition des zones blanches.

Concrètement, je propose que l'Etat s'engage à ce **que tous les centre-bourgs identifiés soient dotés d'une présence de l'ensemble des services publics** pour garantir l'égalité d'accès de tous les citoyens, y compris ceux des petites communes.

C'est utile pour renforcer le contrat républicain en maintenant le lien entre les générations et c'est efficace pour l'environnement en limitant les déplacements longs et polluants.

Nos communes sont le sang de notre République, le cœur de notre démocratie. Elles ont besoin d'une relation de confiance avec l'Etat et notre administration centrale. Elles ont aussi besoin de moyens pour préparer l'avenir.

C'est pourquoi je propose **la création d'un nouveau livret d'épargne populaire pour permettre aux communes d'investir** à taux zéro, rémunéré à 1,5 % et dont les intérêts seront à la charge de l'Etat.

Enfin, il est plus que temps que la République reconnaisse le rôle et l'investissement personnel des élu(e)s dans notre contrat social et citoyen.

Je déposerai une proposition de loi dans ce sens pour définir plus justement la responsabilité individuelle et civile des élu(e)s, revaloriser leur retraite et faciliter un parcours professionnel dans lequel les mandats municipaux seront pris en compte.

Nous vivons des temps incertains et difficiles. Il faut y veiller avec attention et optimisme parce que la Somme a de l'avenir pour peu qu'elle s'en saisisse et qu'elle se souvienne que l'on ne fait pas du neuf avec du vieux et que le pluralisme est une garantie d'équilibre et de représentation.

Tel est le sens que j'entends donner, avec votre confiance, au mandat de sénateur.

RÉMI CARDON

*J'ai confiance en vous !
Avec vous la Somme a de l'avenir*



Une liste qui associe renouvellement et expérience

AVEC LE SOUTIEN DE
CHRISTIAN MANABLE

Président du comité de soutien de la liste
"La Somme a de l'avenir !"



NICOLE MOREL

- Maire de Friville-Escarbotin
- Vice-présidente de la Communauté de communes du Vimeu

"Tout au long du mandat, j'accompagnerai Rémi pour faciliter les expérimentations locales et permettre aux élu(e)s de concrétiser leurs projets."



RENÉ LOGNON

- Président de la Communauté de communes Nièvre & Somme
- Conseiller départemental

"Avec Rémi, nous agissons pour améliorer les droits des élu(e)s afin de leur accorder la reconnaissance qu'ils méritent et les moyens d'agir."



JOSIANE HÉROUART

- Maire adjointe de la ville de Roye
- Vice-présidente de la Communauté de communes du Grand Roye

"Aux côtés de Rémi j'appuierai le projet d'une agriculture responsable en lien étroit avec le territoire pour favoriser le développement durable et les circuits courts."



JEAN-JACQUES STOTER

- Maire de Briquemessnil-Floxicourt
- Conseiller départemental
- Vice-président de la Communauté de communes Somme Sud-Ouest

"Auprès de Rémi, je l'aiderai à porter avec les maires et les intercommunalités son projet de bourgs-centres-pôles de développement parce que c'est l'avenir de notre département."



"Elu pour un deuxième mandat en tant que conseiller municipal délégué de la ville de Camon, je suis investi depuis plusieurs années dans la vie publique. Parallèlement à mes études puis à ma carrière professionnelle, j'ai présidé plusieurs associations et apporté mon concours à de nombreuses actions, notamment dans l'éducation populaire et le développement durable. Nommé membre du CESER Hauts de France par le préfet en 2018, je connais bien l'ensemble des problématiques de notre région et la nécessité de relancer la décentralisation pour donner un vrai projet d'avenir à notre territoire. En charge des solutions techniques à apporter aux collectivités pour une entreprise française de télécommunication bien connue, c'est au quotidien que je côtoie des élus locaux de tous bords et de toutes compétences. Je connais les difficultés qu'ils rencontrent et je sais que je peux être le sénateur qui les aidera à les surmonter pour réussir leur mandat."



Le **27 septembre 2020**,
votez, sans rature ni panachage,
pour notre liste :

“ Avec **Rémi CARDON**,
la Somme a de l'avenir ! ”

